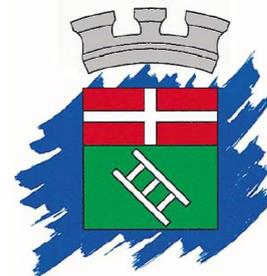


LE PETIT ECHELLOIS

Lettre d'information mensuelle de la commune des Echelles

Février 2023-n° 112

DEPARTEMENT
DE LA SAVOIE



MAIRIE DE
LES ECHELLES

Citation du mois : « Quand on rentre en soi-même, on s'aperçoit qu'on possède exactement ce que l'on désirait ».

Simone Weil

SIGNATURE CONVENTION CADRE PETITES VILLES DE DEMAIN

Le 20 janvier dernier a eu lieu, à la Commanderie, la signature de la convention PVD (Petite Ville de Demain) et du volet ORT (Opération de Revitalisation du Territoire). Mme Juliette PART, Sous-Préfète, Mme Anne LENFANT, Présidente de la Communauté de Communes Coeur de Chartreuse et Mme Myriam CATTANEO, Maire des Echelles ont signé cette convention qui va permettre à la commune des Echelles de mener à bien et d'être aidée pour les projets de son programme PVD.

Cette signature s'est déroulée en présence de M. Gilbert GUIGUE, Conseiller départemental, M. Cédric VIAL, Conseiller régional, M. le Maire de ST LAURENT DU PONT (ville labellisée PVD par le Préfet de l'Isère), M. le Maire d'ENTRE DEUX GUIERS, commune qui bénéficiera de l'ORT, le représentant du Parc Naturel Régional de Chartreuse, les techniciens de la DDT de Savoie ainsi que les élus du Conseil municipal des Echelles. L'ORT permettra notamment aux particuliers de réhabiliter aux Echelles des logements anciens et de bénéficier de mesures de défiscalisation, telles que le "De Normandie" etc...

Avec la réalisation de son programme PVD, la commune des Echelles souhaite être un village attractif, qui dispose de services publics, de commerces, de cheminements sécurisés, de parkings, de quartiers apaisés et verdoyants.

En résumé, un village où il fait bon vivre et où l'on a envie de vivre. C'est ça l'effet "Wahou" !

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE DU MENUET

L'inscription à l'école du Menuet pour la rentrée de septembre 2023 est lancée (rentrée en petite section pour les enfants nés en 2020 et NOUVEAUTE en très petite section pour les enfants nés de janvier à mars 2021).

Elle s'effectue en premier lieu auprès du SIVOS du RPI des Echelles (Mairie des Echelles) sur présentation du dossier complété avec les pièces demandées. Vous pouvez le télécharger sur le site internet de la Mairie des Echelles : <https://www.lesechelles.fr/> ou venir le chercher dans l'une des six Mairies du SIVOS : Corbel, La Bauche, Les Echelles, Saint Franc, Saint Christophe la Grotte et Saint Pierre de Genebroz.

Vous conviendrez ensuite d'un rendez-vous avec Monsieur ROMAND, directeur de l'école, en le contactant au 04 79 36 66 44 (lundi et mardi) ou par mail : ce.0731362j@ac-grenoble.fr.

RÉNOVATION ÉCLAIRAGE PUBLIC

Pour cause de difficultés d'approvisionnement de matériel, l'entreprise CITEOS n'avait pu terminer ses travaux. Elle est intervenue dernièrement pour remplacer les 3 projecteurs énergivores du gymnase, le projecteur sur la façade de l'église ainsi que les luminaires rue Jean-Jacques Rousseau qui n'avaient pas encore été changés. Un bilan des économies va être effectué en 2023 par la mairie pour évaluer les gains de consommations électriques du réseau d'éclairage public suite à ces travaux.

Secrétariat de Mairie

Tél. : 04 79 36 60 49 mairie.les.echelles@wanadoo.fr
www.lesechelles.fr

Mardi au Samedi 08h-12h
Mardi et Jeudi 14h-18h

• Permanence des passeports biométriques et cartes nationales d'identité, sur rendez-vous uniquement : mardi et jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h, mercredi et samedi de 8h à 12h.

• Pour vos dossiers d'urbanisme, renseignements et dépôt possible des dossiers à :

urbanisme@lesechelles.fr
Prendre rendez-vous avec Mme Le Maire au 04 79 36 60 49.

• Bibliothèque Municipale :
Horaires : mercredi : 10h-12h
et samedi : 10h-12h.

Rejoignez nous sur
facebook

Mairie de Les Echelles
cliquer sur « j'aime »



BIBLIOTHEQUE : Notre bibliothèque, soutenue par une équipe de bénévoles dynamiques, s'est enrichie de nombreux nouveaux ouvrages. Elles vous proposent des lectures de conte une fois par mois. Les tarifs restent inchangés : 7€ en individuel, 10€ pour une famille. Alors venez ou revenez la découvrir, les bénévoles vous attendent nombreux! **Ouvert les mercredis et samedis 10h-12h.**

ROTISSEUR AMBULANT : Notre rôtisseur Crousti'Becc ne pourra pas revenir au mois de février, en raison des températures négatives. Ce dernier rencontre des problèmes techniques avec la conservation de la viande. Il n'y aura donc pas de poulets rôtis le dimanche matin jusqu'à la fin du mois de février.

BREVE FRANCE SERVICES : La France services des deux guiers est heureuse de vous annoncer son nouveau partenariat avec la Maison Départementale des Personnes Handicapées. Les animatrices, Françoise et Gwénaëlle ont suivi une formation afin de vous accompagner au mieux dans la complétude de vos demande MDPH.

Qu'est ce que la MDPH ? C'est un lieu d'accueil et d'accompagnement pour les personnes en situation de handicaps et leur famille. C'est aussi un encadrement médical par une équipe pluridisciplinaire afin de définir au mieux les besoins de chacun. Pour plus d'informations, contacter le 04 79 36 20 65.

AGENDA

- **Samedi 11 et dimanche 12 février** : Vente de boudin à la chaudière, organisée par l'Amicale des sapeurs-pompiers, à la salle des fêtes.
- **Mercredi 15 février** : Coupure de courant pour travaux dans le secteur du Maillet, de 9h à 13h. Travaux effectués par Enedis.
- **Samedi 18 février** : Festival organisé par les jeunes du PAJ : au programme : théâtre, musique, etc...de 17h à minuit.
- **Mercredi 22 février** : à 15h à la bibliothèque des Echelles : lecture de contes accompagnée de musique intuitive et suivie d'un petit éveil musical. Venez déguisés pour fêter Mardi Gras !
- **Vendredi 3 mars** : Formation défibrillateur : de 19h à 20h à la salle des fêtes, ouvert à tous !
- **Samedi 4 mars** : Carnaval organisé par l'association des parents d'élèves de l'école du Menuet : RDV à 14h30 devant la salle des fêtes pour défiler dans les rues, puis embrasement de Mr Carnaval à 15h30. En cas de mauvais temps, l'animation est reportée au 18 mars.
- **Dimanche 5 mars** : Braderie de matériel de pêche, de 9h à 17h à la salle des fêtes. Vente de permis de pêche. Organisée par l'AAPPMA, la Gaule du Guiers.

QUESTIONNAIRE OFFICE DE TOURISME

L'Office de Tourisme Cœur de Chartreuse s'est engagé en 2022 sur un SADI, c'est-à-dire un Schéma d'Accueil et de Diffusion de l'Information. Il s'agit de mettre en place une nouvelle façon d'accueillir les visiteurs, quels qu'ils soient. Une vraie stratégie d'accueil, dans les locaux de l'office comme aujourd'hui, mais aussi en dehors de leurs murs sur l'ensemble de notre territoire Cœur de Chartreuse. La prise en compte du visiteur, de ses attentes, de ses besoins et de ses usages en sont le socle.

Après la phase de diagnostic, d'auto-évaluation, nous passons à la phase action, et l'une d'entre elles est la réorganisation des horaires des bureaux d'accueils.

Ils souhaitent connaître les usages et les besoins des habitants par rapport à leur Office de Tourisme et leur proposer un lieu qui réponde vraiment à leurs attentes.

L'Office de Tourisme vous remercie par avance pour votre contribution qui va les aider à avancer dans leur travail en répondant au questionnaire joint à cette lettre d'informations.

INFORMATIONS PRATIQUES

◇ **Permanence Info énergie** : Jeudi 9 février à France Services, de 14h à 18h. Pour obtenir des conseils gratuits et personnalisés sur votre projet de rénovation, vous pouvez prendre rendez-vous, au 04 56 11 99 00.

◇ **Horaires France Services** :

- Mardi : 9h-13h et 14h-18h
- Mercredi : 9h-13h et 14h-17h
- Jeudi : 10h-12h et 14h-18h
- Vendredi : 8h-12h
- Samedi : 8h-12h

◇ **Horaires d'ouverture déchèterie** :

Lundi : 13h -17h,

Mardi : 8h-12h,

Mercredi : 8h-12h,

Jeudi : 8h -13h / 14h -17h

Vendredi : 13h -17h,

Samedi : 8h-12h / 13h-17h.

Le bulletin mensuel des Echelles est une publication éditée en Mairie en 740 exemplaires.

Directrice de la publication : Myriam Cattaneo, Maire. Rédactrice en chef : Laëticia Conilh, Adjointe au maire en charge du commerce, de la communication et de la coordination du Projet Petites Villes de Demain.

Articles, brèves proposés par l'ensemble du conseil municipal, le secrétariat communal et les associations.

ISSN 2739 - 3720